



Association  
du Patrimoine et de l'Environnement  
en Dordogne



## *Vœux du Nouvel An – 20 Janvier 2024*

Georges BARBEROLLE

Au nom de l'Association du Quartier Est de Bergerac et de l'Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne je vous présente à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux pour l'année 2024.

Que cette année nouvelle vous apporte la réussite dans vos projets, beaucoup de dynamisme. Je vous remercie de votre présence.

Je remercie toutes les adhérentes et tous les adhérents de nos deux associations.

Merci aux membres de nos deux conseils d'administration ainsi qu'à la presse écrite qui est un relai de nos activités et de nos interventions.

L'Assemblée générale ordinaire de nos deux associations s'est tenue le 17 juin 2023. Nous vous avons présenté nos activités, les comptes de résultat et bilans du 1<sup>er</sup> juin 2022 au 31 mai 2023. Nous vous informons que cette année l'assemblée est fixée au 15 juin 2024 à la Maison des Syndicats.

Nous allons vous indiquer nos activités, les réunions, nos interventions, nos projets, nos propositions depuis le mois de juin 2023.

*Nos participations aux commissions régionales, départementales, municipales et de l'agglomération sont inchangées.*

### ***Participation à des réunions depuis le mois de juin 2023***

\* à la **Commission des Sites et Paysages** à la Préfecture de la Dordogne, les 21 juin, 26 septembre, 7 novembre et 12 décembre 2023

\* à la **Commission du Conseil de Développement du Grand Bergeracois** (CODEV dont le but est l'obtention de fonds européens) à la CAB le 13 juin (changement climatique et aménagement du territoire) et le 11 décembre (évocation de 5 thèmes de travail : l'eau, le végétal, l'urbanisme et la construction, l'énergie, la sensibilisation et la pédagogie)

\* au **Comité de suivi environnemental des travaux de démolition du contournement de Beynac**, les 19 septembre et 21 novembre, à des réunions publiques organisées par le Conseil départemental à Périgueux les 2 et 26 octobre, à l'atelier numéro 3 organisé par les garants de la Commission nationale de débat public sur la concertation préalable concernant la boucle multimodale, le nouveau projet, à Vezac le 18 octobre.

- \* à la **Commission Consultative des Services Publics Locaux** pour la CAB
  - à la mairie de Bergerac le 16 juin et le 11 décembre pour la création d'un EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial) pour la gestion du Quai Cyrano
  - à la Préfecture de la Dordogne le 21 septembre
- \* au **Comité de Suivi de Site** à la Sous-préfecture de Bergerac pour les sites de POLYREY et BREZAC ARTIFICES le 23 novembre, EURENCO/MANUCO le 1<sup>er</sup> décembre,
- \* au **Comité départemental de Gestion de l'Eau** (l'étiage) à la Préfecture de la Dordogne les 31 mai, 20 juillet, 2 et 17 août, 14 septembre et 4 décembre,
- \* à la **Commission de Suivi de Site de Stockage des Déchets Non Dangereux** exploité par le SMD3 à Baneuil le 7 juin
- \* au **Forum des Associations** le 3 septembre
- \* à la réunion de l'**Union Nationale des Carrières et Matériaux de Construction (UNICEM)** et EPIDOR, carrières, centrales BTP et gestion durable de l'eau à Touvre, le 30 novembre,
- \* à la Commission Départementale de la Dordogne chargée d'établir la **liste d'aptitude départementale aux fonctions de Commissaire Enquêteur** à la Préfecture le 14 décembre

### *Des interventions. Des courriers :*

- \* au président de la CAB concernant le **règlement de publicité intercommunal (RLPI)** le 17 juillet,
- \* au Préfet de la Dordogne pour une demande de concertation préalable concernant la déviation de Beynac le 21 juillet- réponse favorable du Préfet le 27 juillet
- \* aux garants de la Commission Nationale de débat public le 10 novembre précisant notre point de vue exprimé à Vezac le 18 octobre afin qu'il soit intégré au Cahier d'acteur
- \* la Préfecture de la Dordogne, le dossier de demande de renouvellement de l'agrément de l'association de protection de l'environnement, le 10 décembre (article L 141-1 du Code de l'Environnement dans le cadre départemental)

### *Des activités*

#### **Visites sur le terrain :**

- 21 septembre, visite du centre d'enfouissement des déchets ultimes à Baneuil
- 29 septembre visite de la Centrale Nucléaire du Blayais
- 12 octobre, visite du centre de tri des déchets à la Rampinsolle près de Coulounieix Chamiers
- 14 novembre, réunion à l'Ecopôle Périgord Aquitaine à Vélines, organisation UNICEM/EPIDOR dans le cadre du projet LIFE et Natura 2000 concernant la rivière Dordogne

#### **Des conférences à la Maison des Syndicats :**

- le 7 octobre Jean-Luc SALANAVE, « *Le Virus Antinucléaire* »
- 21 octobre, Bernard de JESO, « *Les désordres météorologiques à la veille de la révolution* »

## *Des projets*

Organisation de conférences et visites.

Un spectacle en préparation le 8 juin à 17 h à l'auditorium, par la famille tzigane HOGNON leur nouvelle pièce de théâtre BARI DAÏ ; comédiens humains et animaliers, musiciens, marionnettistes, une famille de Promeneurs-Cueilleurs du néolithique avant la découverte du feu (élément majeur de la domination de la race humaine) travaille au montage du spectacle, des peupliers qui regorgent de nids de corbeaux, l'un d'eux (celui de la fable d'Esopé) envisage de s'emparer de l'invention du feu afin de reprendre le pouvoir et la domination du monde et de la race humaine ... Un autre élément de domination ? de régulation ? d'équilibre ? se profile : l'intelligence artificielle ... (BARD)

## *Les réalisations, l'environnement... beaucoup d'insatisfactions ...*

Depuis des années je rappelle les trottoirs de la ville dégradés, hors normes, la voirie défoncée en de nombreux endroits, l'insécurité, l'absence de vidéosurveillance, ... en vain, pas d'avancées, tout empire ...

La population de la ville continue à diminuer, 26 360 habitants en 2023, selon les prévisions 26 300 en 2030 ... on part en périphérie.

### **Les raisons :**

- une ville très mal entretenue, des déchets qui s'accumulent et stagnent aux points d'apport (exemple place Jules Feyry), ils vont se multiplier selon les projets du SMD3

- des taxes locales élevées

- une politique du prix du stationnement qui fait fuir les automobilistes, et cela augmentera en 2024

- autre désagrément : le 30 et le 20 km à l'heure en centre ville : on se traîne et on pollue encore davantage ... on multiplie les sens interdits. Une ville étendue, des actifs, une population vieillissante, la voiture leur est indispensable.

Les réalisations :

- les travaux du marché couvert et de la place de la Bardonnie ont pris des retards et des surcoûts... étonnants, on en est à plus de 4,5 millions d'euros, et aussi à plus de 2,3 millions d'euros au niveau du bâtiment du Crédit Agricole ... une longue période très difficile pour les commerçants et les riverains et ce n'est pas fini.

- derrière la gare, l'ex manufacture des tabacs, la réhabilitation mais un accès par une passerelle reconstruite est indispensable (à Périgueux, c'est fait à la perfection).

- le Centre évènementiel, 15 millions d'euros, combien pour la ville de Bergerac ?

- le site de la Maison Leydier détruite, inutile, enfermé dans ses hautes grilles toujours fermées, ce devait être un jardin près de la mairie.

- les ruisseaux toujours pas entretenus depuis des années, on confond entretien et curage pour ne rien faire. L'eau doit circuler librement, les détritiques attirent les rats, les pluies entraînent des inondations pour les riverains rue du Docteur Roux par exemple, eaux de pluie et eaux usées se mélangent et refoulent dans les maisons.

- les grands fossés des terrains des gens du voyage destinés à les protéger des inondations sont envahis de détritiques et de végétation, il n'y a jamais eu d'entretien d'abord par la ville, ensuite par la CAB ; ils sont des habitants de Bergerac mais n'ont jamais vu le maire ...

- le projet immobilier à la place de l'espace boisé rue Fernand Faure ... la loi zéro artificialisation on la respecte ? il y a tant de logements vides en centre ville à réhabiliter au lieu de projeter des logements sociaux si excentrés.

En 2024 nous continuerons nos activités, une citation en conclusion, un proverbe français,

**« Avec du temps et de la patience on vient à bout de tout »**

... à condition que chacun y mette de la bonne volonté.